



## CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS ROUTE ET CLM 2018

### REGLEMENT ET DISPOSITIONS TECHNIQUES

---

L'inscription aux Championnats de France Masters route implique l'adhésion pleine et entière au présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier en cas de force majeure, de problèmes de sécurité ou d'instructions particulières des autorités.

#### **1. PARTICIPATION**

Les Championnats de France Masters sont réservés exclusivement aux licenciés FFC, hommes et femmes de 30 ans et plus, titulaires de l'une des licences autorisées pour la saison concernée soit: licence compétition 1-2-3, licence cyclisme pour tous Pass'cyclisme et Pass'cyclisme Open.

Sont interdits de participation les coureurs titulaires de points UCI ou appartenant à un groupe sportif labellisé UCI route.

#### **2. EPREUVES**

Les Championnats de France Route Masters se déroulent sur 4 jours et comportent 3 épreuves qui donnent lieu à l'attribution de titres de Champions de France Masters :

- |                       |                |              |
|-----------------------|----------------|--------------|
| • Jeudi 26 Juillet    | CLM Individuel | 8H30 à 17H30 |
| • Vendredi 27 Juillet | CLM par équipe | 8H30 à 12H30 |
| • Samedi 28 Juillet   | Courses route  | 9H00 à 17H30 |
| • Dimanche 29 Juillet | Courses route  | 9H00 à 17H30 |

#### **3. CATEGORIES D'AGE ET ATTRIBUTION DES TITRES**

Chaque titre sera doté d'un maillot de Champion de France et d'une médaille d'Or, le second et le troisième recevant respectivement une médaille d'Argent et de Bronze. Il n'y a pas de grille de prix en espèces.

Un classement scratch ainsi qu'un classement par catégorie donnant lieu à l'attribution des différents titres de Champion de France et à la remise d'un maillot distinctif sera établi par les arbitres et remis à l'organisateur. Toute réclamation devra être faite par écrit auprès des commissaires à l'issue de la course et dans un délai maximal de 2h après officialisation des résultats.

### 3-1. Epreuves en ligne et contre la montre individuel

Pour chacune des épreuves, un titre Homme et Dames sera décerné par tranche d'âges de 5 ans, selon les catégories suivantes :

Hommes	Dames
M1 : hommes 30-34 ans	F1 : dames 30-34 ans
M2 : hommes 35-39	F2 : dames 35-39
M3 : hommes 40-44	F3 : dames 40-44
M4 : hommes 45-49	F4 : dames 45-49
M5 : hommes 50-54	F5 : dames 50-54
M6 : hommes 55-59	F6 : dames 55-59
M7 : hommes 60-64	F7 : dames 60-64
M8 : hommes 65-69	F8 : dames 65-69
M9 : hommes 70 et +	F9 : dames 70 et +

Les catégories d'âge s'entendent **pour l'année en cours**

Pour les Hommes, **si au moins 6 concurrents au départ** pour la tranche d'âges concernée, représentant au moins 3 comités régionaux différents.

Pour les Dames, **si au moins 3 concurrentes sont au départ** pour la tranche d'âges concernée, quel que soit leur comité d'appartenance.

### 3-2. Epreuve contre la montre par équipe

Trois titres Hommes et un titre Dames seront décernés, par équipes de 4 selon les tranches d'âges définies dans le cahier des Charges d'organisation, soit

- Hommes équipiers - de 45 ans
- Hommes, équipiers 45 à 59 ans
- Hommes équipiers + de 60 ans
- Dames équipières d'âge indifférent

**Toutes les équipes au départ sont classées, quelque soit le nombre d'équipes au départ.**

**Pas d'équipe Mixte.**

## 4. DEPARTS

4-1. Epreuves contre la montre (circuit de 16.380 kms)

**CLM Individuel** : Jeudi 26 Juillet

8H30 – 12H30            13H30 - 17H30 (Départ toutes les minutes)

Remise protocolaire 18H00

**CLM par équipe** : Vendredi 27 Juillet

8H30 –12H30 (Départ toutes les 3 minutes)

Remise protocolaire 13H00

Il appartient aux concurrents de se présenter au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ officielle. Un concurrent ratant son heure de départ officielle sera crédité de son temps de course + retard.

**4-2. Epreuves en ligne** (circuit de 19.570 kms)

**Courses sur Route** : Samedi 28 et Dimanche 29 Juillet

Samedi matin	Femmes et Hommes + 60 ans
Samedi Après-midi	Hommes 50 – 59 ans
Dimanche matin	Hommes 40 – 49 ans
Dimanche Après-midi	Hommes 30 – 39 ans

Remises protocolaires en fin de chaque demi-journée

**NOTA** : Un seul départ pour les femmes, les différentes catégories d'âges homme seront échelonnées de 15 minutes.

**5. ASSISTANCE**

Les voitures suiveuses ne sont pas autorisées, quelle que soit l'épreuve. Sur l'épreuve en ligne, l'organisation met en place plusieurs véhicules de dépannage neutre qui seront répartis sur les différents départs, il est néanmoins enjoint aux participants de prévoir leur propre kit de réparation.

Sur l'ensemble du parcours, les concurrents doublés par une tête de course ne doivent en aucun cas gêner ou interférer sur le déroulement de l'arrivée, tout manquement sera sanctionné par une mise hors course immédiate du ou des concurrents concernés.

**6. INSCRIPTIONS**

Aucun engagement sur place, ni au-delà des dates limites d'inscription ne sera accepté.

Les inscriptions sont limitées à 160 concurrents sur le CLM individuel, 80 équipes sur le CLM par équipes et 1200 concurrents sur les épreuves en ligne.

**TARIFICATION ENGAGEMENTS      Date limite des engagements : le 15 Juillet 2018**

Contre la Montre Individuel	22.00 Euros
Contre la Montre par Equipe	32.00 Euros

Course sur Route 32.00 Euros

Pack Contre la Montre Individuel + Course sur Route 44.00 Euros

Les engagements se feront par bulletin d'engagement par discipline à télécharger et imprimer sur le site FFC et à envoyer par courrier, accompagné du chèque à l'ordre du **Loire et Sillon Cyclisme** à :

**Mme MARTIN Sophie**

**2 Rue de Donges**

**PRINQUIAU**

Aucune demande d'engagement non validée par son règlement et/ou incomplète ne sera prise en compte.

Pour tous renseignements : MME MARTIN Sophie [fls.martin@orange.fr](mailto:fls.martin@orange.fr)

## **7. ORGANISATION**

La sécurité est assurée par un dispositif de signaleurs à pied et à motos. Les participants devront donc respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par l'organisation. Il est conseillé aux coureurs d'être prudents, et il leur est rappelé qu'ils doivent respecter le code de la route. Le port du casque homologué est obligatoire.

Les voitures suiveuses sont interdites sur toutes les épreuves. Seules sont autorisées les véhicules officiels de l'organisation. Les dépannages seront assurés par des voitures neutres.

Pour les CLM, il est rappelé que les vélos utilisés doivent être homologués UCI et que le casque rigide doit être homologué CE.

L'assistance médicale sera assurée par une équipe de secouristes ainsi qu'un médecin.

La plaque devra être fixée à l'avant du vélo, parfaitement visible, le dossard mentionnant la catégorie sera fixé dans le dos, visible par les concurrents.

Les coureurs sont sous l'autorité du Président du Jury et des juges arbitres. Toute infraction au règlement des Championnats pourra être sanctionnée, jusqu'à la mise hors course.

Le non respect des bénévoles sera également sanctionné.

L'organisateur décline toute responsabilité pour tout accident physiologique immédiat ou futur qui pourrait advenir aux concurrents du fait de leur participation à ces épreuves et/ou hors temps des épreuves.

Une assurance fédérale responsabilité civile est souscrite par l'organisateur par l'intermédiaire de la FFC.

Les concurrents sont responsables de leur matériel, et ne pourront tenir rigueur à l'organisateur en cas de vol, perte ou détérioration.

## **8. GESTION DES EPREUVES**

Tous les horaires seront mis en ligne sur notre site [www.francemastersroute.fr](http://www.francemastersroute.fr), en fonction du nombre de participants et des contraintes techniques et administratives des épreuves.

Les distances par catégorie sont indiquées selon le tableau ci-dessous :

Groupe d'âges	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70 et +
<b>Hommes</b>	117 420 km		97 850 km		78 280 km		58 710 km		
<b>Dames</b>	78 280 km				58 710 km				

Les Championnats de France Masters route sont soumis à la réglementation fédérale, notamment en ce qui concerne les aspects sécurité et anti-dopage.

### **8-1. Contrôles anti-dopage**

Les concurrents acceptent de se soumettre à un contrôle antidopage. L'affichage des dossards concernés se fera sur le podium d'arrivée. Il appartient aux concurrents de se renseigner sur la tenue du contrôle anti-dopage, tout manquement sera sanctionné.

### **8-2. Permanences du Jury et retrait des dossards**

**RETRAIT DES DOSSARDS** / Permanence au gymnase d'Avessac – Route de Redon

Le mercredi 25 Juillet de 15H00 à 19H00

Le jeudi 26 Juillet de 16H00 à 19H00

Le vendredi 27 Juillet de 16H00 à 19H00

Le samedi 28 Juillet de 18H00 à 19H00

Le dimanche 29 Juillet de 7H00 à 8H00

### **8-3. Composition du Collège des Commissaires**

Ces éléments seront précisés ultérieurement

### **8-4. Centres Hospitaliers**

**Centre Hospitalier de Redon** - 8 Avenue Etienne Gascon, 35600 Redon – 9 kms

**Centre hospitalier de Rennes** - 2 Rue Henri le Guilloux, 35033 Rennes cedex 9 – 66 kms

**Hopital Saint Nazaire** - 11 Boulevard Georges Charpak, 44600 Saint-Nazaire – 59 kms

**Hôtel-Dieu de Nantes** - 1 Place Alexis-Ricordeau, 44000 Nantes – 72 kms

**Hôpital Prosper-Chubert** - 20 Boulevard Général Maurice Guillaudot, 56000 Vannes – 65 kms

## **9. DROIT A L'IMAGE**

L'inscription de chaque participant intègre la cession des droits à l'image fixe et audiovisuelle dans le monde entier sur tous les supports et pour une durée indéterminée à l'organisation, aux partenaires, et aux médias.

*Par sa participation à l'événement, chaque participant autorise expressément l'organisateur ou ses ayants droits à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son image dans le cadre de l'événement, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'événement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour une durée illimitée.*

## **10. COORDONNEES ADMINISTRATIVES DIVERSES – RENSEIGNEMENTS**

Sophie MARTIN 06.45.50.77.08 [fls.martin@orange.fr](mailto:fls.martin@orange.fr)

Jean Claude BOUGOUIN 06.63.11.08.46

## **11. DETAILS PRATIQUES**

**Parkings véhicules** Suivre la signalisation spécifique

**Douches** Pas de douches

**Camping-cars** : La municipalité d'Avessac met gracieusement à disposition des campings caristes un terrain non équipé. Nous vous remercions de laisser les lieux propres à votre départ.